Communiqué de presse, Paris le 16 mai 2013

A l'occasion des mobilisations citoyennes partout dans le monde dans le cadre de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) 1, Solidarité Laïque, membre et relais français, publie le premier numéro de
l'Observatoire de la Coopération éducative française période 2009-2011, un outil de plaidoyer pour défendre le Droit à l'éducation et les engagements nationaux en matière d'Aide publique au développement.

L'éducation est un droit humain fondamental. C'est cette vision, approuvée par les Etats du monde entier, qui doit guider l'établissement des politiques et des objectifs au niveau international, comme national, à court, moyen et long terme. Une éducation universelle de qualité est un enjeu majeur pour le développement, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Aujourd'hui pourtant, à deux ans des échéances internationales pour le cadre de l'Education pour tous et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et à l'occasion des discussions de l'agenda du développement post 2015 : 131 millions d'enfants sont toujours privés d'éducation, près d'une personne sur six est analphabète
2 et des millions d'enfants quittent l'école sans maîtriser les compétences élémentaires en calcul/écriture, sans parler des capacités sociales, créatrices qu'une éducation de qualité devrait apporter.

« Il ne s'agit pas d'un échec de compréhension, mais d'un échec à agir, à intégrer le droit à l'éducation dans les lois et les politiques publiques » 3 ! Pour ce faire, des moyens en provenance des pays du Nord sont nécessaires, en plus des dépenses nationales conséquentes consacrées par les pays du Sud.

La France s'affiche comme l'un des principaux donateurs en matière d'Education pour tous.

Or, en analysant les chiffres de l'Aide publique au développement (APD 2009-2011), nous avons pu constater un décalage entre les discours et les engagements financiers qui ne bénéficient pas prioritairement aux objectifs de lutte contre la pauvreté et contre les inégalités sociales.

La priorité affichée d'allouer les crédits à l'éducation de base semble difficile à tenir pour la France qui y consacre tout juste 10% de son APD éducation ! A côté, l'enseignement supérieur reçoit plus de
70% de cette aide « au développement » ? Cela va à l'encontre des priorités affichées et des Objectifs du millénaire pour le développement. Ne faudrait-il pas mieux ventiler cette aide sur des secteurs prioritaires pour le développement de l'éducation tels que l'éducation de base, la formation des enseignants déterminante pour la qualité (1.87% de l'APD éducation) ou l'insertion et la formation
professionnelle (2.15% de l'APD éducation) ?

C'est pourquoi Solidarité Laïque interpelle le gouvernement et la représentation nationale par le biais de cet observatoire en demandant un effort en faveur de l'éducation qui doit retrouver une place de choix dans la politique de développement, et être renforcée en volume et modifiée dans sa répartition tant géographique que par niveau d'enseignement. Les pays prioritaires doivent être les Pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne, comme l'acte la Stratégie éducation du Ministère des affaires étrangères. Ce n'est pourtant pas le cas dans les chiffres. Le Maroc, la Chine et l'Algérie sont dans le trio de tête des bénéficiaires de cette aide. Enfin, les frais d'écolage (coûts et bourses des étudiants étrangers ou des établissements français à l'étranger) n'ont pas leur place dans l'aide. Il s'agit, en effet, de crédits consommés en France qui représentent la moitié des crédits dédiés à

l’éducation.

Dans le cadre de la mobilisation citoyenne mondiale, cette année consacrée à la question des enseignants qualifiés, reconnus et formés pour promouvoir une éducation de qualité, Solidarité Laïque propose également à tout un chacun d’appuyer ce plaidoyer en relayant cet observatoire auprès de ses élus locaux et en partageant messages, revendications en ligne par le biais de son blog dédié :
www.educationpourtous.com et de sa page Facebook « educationpourtous – CME France ».

Chaque enseignant, éducateur est également invité à compléter son portrait en ligne.

1. La Campagne Mondiale pour l’Education (CME) est un regroupement international de syndicats d’enseignants, d’acteurs de l’éducation
populaire, de militants des droits de l’enfant et d’associations de solidarité internationale qui défend le droit à l’éducation de qualité pour
Toutes et Tous (Global Campaign For Education).

2. UNESCO, L’Éducation pour tous est abordable d’ici à 2015 et au-delà, Février 2013

3. Extrait du document de positionnement de la Campagne Mondiale pour l’Education « Réaliser le droit à l’éducation pour tous ». Mars
2013.